BULLETIN MUNICIPAL
GRAVIERES

2017-2018

Chères Graviéroises, chers Graviérois,
Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité. Mais au-delà des informations purement locales, il se doit de vous informer de toutes les informations pratiques ou réglementaires susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien. Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site « gravières.fr » vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune, aux comptes rendus des conseils municipaux, à l'agenda et au calendrier des différentes manifestations qui ont lieu sur la commune.
Dans ma charge de Maire, aidée par les adjoints et les conseillers, j'ai toujours le souci des habitants et de leur bien-être au quotidien mais je me dois de faire avancer les projets en tenant compte bien sûr des contraintes financières de plus en plus sévères. Je suis aussi partie prenante de tout le travail engagé au niveau de la communauté de communes où j'ai personnellement la charge de l'office de tourisme.
Certains dossiers sont sur les rails, comme l'adressage qui va rapidement être mis en place.
Certains sont finalisés, comme le complexe locatif du Roussillon avec la vente de tous les terrains.
Certains dossiers sont en phase préparatoire comme la mise en conformité de la Mairie. Le dossier réhabilitation du bâtiment de la Mairie est bien avancé. Je suis encore à la recherche de subventions, car le financement est en partie prévu mais j'espère vous présenter bientôt ce projet lors d'une réunion publique. Pour rappel, il s'agit de rendre accessible les bureaux, de réhabiliter le bâtiment dans sa totalité et d'intégrer la bibliothèque.
Je voudrais dire ici que le travail de maire pourrait être allégé parfois par une bonne coopération des habitants et par une implication citoyenne. Que de temps perdu avec les incivilités ou les négligences : dépôt sauvage d'ordures, carcasses de voitures, chiens errants, prolifération des chats, camping sauvage, non-respect des règles d'urbanisme…
Mais je dois remercier tout particulièrement les élus, le personnel communal et les associations qui m'apportent un grand soutien. La commune de Gravières a besoin de tout le monde !
Bon été à vous tous.

Monique Doladille

Sommaire

2 - le mot du maire
3 - Présentation de la commune et état civil
4 et 5 - Budget
6 et 7 - Réalisations et projets en cours
8 et 9 - Communauté de communes
10 - SICTOBA
11 - Le PNR des Monts d'Ardèche
12,13 et 14 - Ecole intercommunale
15 - Transports : taxi et bus
16 - Le CRR de Folcheran
17 et 18- Aides à la personne - Piscine
19 à 24 - Les Associations
25 - Pluviométrie
26 et 27- La Bête de l'Uzège
28 - La huppe fasciée
29 - Le frelon asiatique
30 - Numéros utiles

COMMUNE DE GRAVIÈRES

Commune membre de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes et adhérente au Parc Naturel des Monts d'Ardèche.

Superficie : 1852 ha

Population : 460 habitants répartis sur une trentaine de hameaux.

Voirie municipale : 37kms

Ecole intercommunale : 60 élèves répartis en 3 classes avec une cantine et son cuisinier

Employés communaux : 3 à temps complet et 4 à temps partiel

Logements : 4 logements communaux - 2 logements « Habitat et Humanisme » - 8 logements « Ardèche Habitat ».

Activités économiques :

Agriculteurs : 5 (vignes, vergers, châtaigneraies et maraîchage)

Artisans et autres: plombier chauffagiste, maçon, peintre décorateur, artisan glacier, entretien espaces verts, infirmières.

Auberge et commerces saisonniers de fruits et légumes.

Tourisme : 4 campings, des gîtes, chambres et tables d'hôtes.

Patrimoine

Eglise classée - petit patrimoine rural (fontaines, sites et sentiers remarquables), rivière.

ETAT CIVIL

Naissances

Kevin DAUMAS le 5 mai 2018
Eillis CASEY LETANOUX le 22 juin 2018

Mariages

Julie GLOTZ TERRIER et Ahmed BELACHGAR le 20 juillet 2018
Anaïs Klara MEE et Pierre Antoine LAURENT le 20 juillet 2018

Décès

André MARTIN le 28 juillet 2017
Odette BRUGET le 4 août 2017
Joseph JANAS le 20 septembre 2017
Marcel GAILLARD le 27 janvier 2018
Noël SAVONA le 7 avril 2018

BUDGET MUNICIPAL

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017	Prévision-nel 2018
Dépenses		
Charges à caractère général	98 354,78	291 442,00
Charges de personnel	170 244,35	182 000,00
Autres charges gestion courante	46 449,17	65 490,00
Atténuation de produits	45 506,00	45 506,00
Charges financières	12 089,45	14 000,00
Charges exceptionnelles	30 969,40	5 000,00
Opérations d'ordre	30 141,20	
Dotations provisions pour risques		3 000,00
Dépenses d'ordre		183 198,00
Total des dépenses	**433 754,35**	**789 636,00**

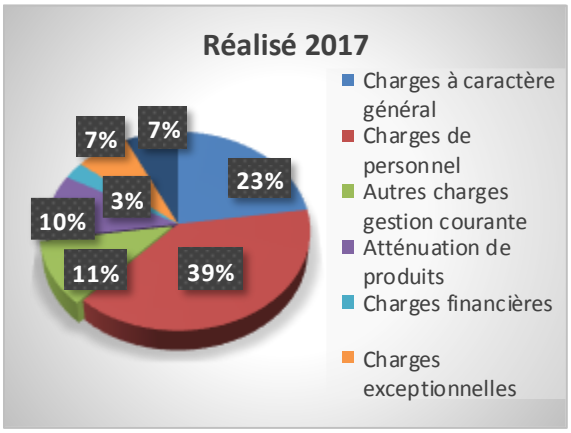

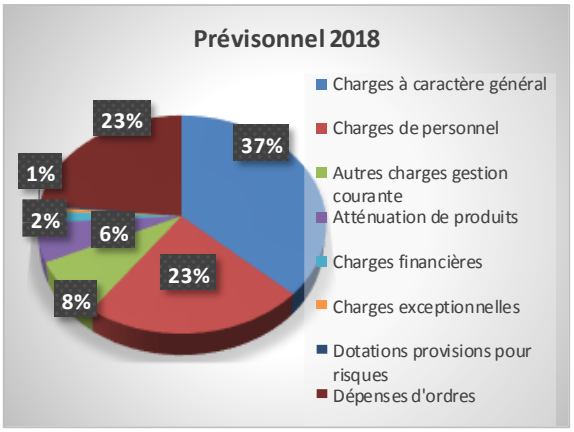

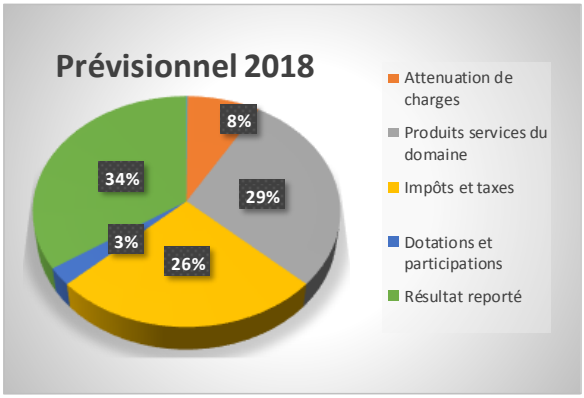

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
Recettes		
Report	8 295,84	1 000,94
Atténuation de charges	68 854,11	65 700,00
Produits services du do-maine	236 459,65	224 429,00
Impôts et taxes	162 393,00	207 004,00
Dotations et participations	15 796,47	19 700,05
Autres produits : locations	34 205,18	
Produits exceptionnels	9 930,43	
Opérations d'ordre	535 934,68	
Résultat reporté		271802,01
Total des recettes		**789 636,00**

INVESTISSEMENT	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
Dépenses		
Immobilisations incorporelles		14 200,00
Jeux école et cours		20 000,00
Adressage - géolocalisation		5 000,00
Acquisition marériel mobilier	140,20	
Bâtiments communaux/ accessibilité	347,28	120 000,00
Bâtiment mairie accessibilité	1 242,74	
Energie, éclairage communal	4 164,19	8 000,00
Véhicule - débrousailleuse	23 271,37	
Voirie	67 433,79	80 000,00
Bâtiments communaux - toilettes	221,11	
Terrains	74 640,00	
Matériel informatique	1 509,18	
Emprunts	30 396,71	33 000,00
Amortissements	9 930,43	
Reste à réaliser		170 866,00
TOTAL des dépenses	*213 297,00*	*451 066,00*

INVESTISSEMENT	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
Recettes		
Autres communes		7 000,90
Emprunts		100 000,00
Recettes affectées		6 222,00
Total des recettes d'équipement	**29 709,20**	**113 222,90**
Total des recettes financières	**293 205,17**	**337 843,10**
TOTAL des recettes cumulées	**322 914,37**	**451 066,00**

REALISATIONS ET PROJETS EN COURS

Le Roussillon

Les cinq lots constructibles mis en vente par la commune ont trouvé acquéreurs. Quatre maisons sont terminées et les travaux de la cinquième ont démarré.
Depuis 2017, la population de ce quartier est passée à une soixantaine d'habitants .

Voirie et travaux

Ce qui a été réalisé :
Goudronnage

- Le chemin du Coudoulas (nouveau nom)
- Impasse sous la D 113 à Chambaud
- Place de Langlade
- Salle de Langlade
- Le chemin de Chambarbier (nouveau nom) - quartier du Roussillon
- La fin de la route du Mas de Lafont en enrobé en arrivant au CRR

Réparations de la chaussée

- Chemin de la Gache
- La route de Montjoc et des Albourniers
- La voie communale du Bosc
- Impasse de Pailhère
- La jonction route du Mas de Lafont à la D 901
- Chemin du Toc

L'adressage

Au cours de l'année, toutes les habitations ont été localisées, les routes et chemins nommés. Ces noms ont été d'abord validés par les habitants au cours d'une réunion publique puis par le Conseil Municipal . Nous attendons que le bureau d'étude nous envoie la numérotation de chaque maison. L'adressage est important pour l'obtention de la fibre optique.

L'assainissement collectif

La commune a donné la compétence au SISPEC (Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes) en janvier 2018. C'est donc cet organisme qui gère maintenant les deux stations d'épuration (bas de Gravières et Folcheran).

Ce transfert simplifie le travail de l'employé communal chargé de la maintenance et de la secrétaire de mairie chargée du budget.

L'accessibilité des bâtiments communaux

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'école, de l'église et de la salle de Langlade sont pratiquement achevés.

Le bâtiment de la Mairie

Le projet de réhabilitation de la mairie est en cours : accessibilité des espaces ouverts au public , mais aussi le gros-œuvre, la toiture, dalle, isolation, chauffage..

C'est le cabinet d'architecture Bancilhon qui est chargé du projet en collaboration avec le SDEA (Syndicat Département de l'Equipement de l'Ardèche) qui sera maître d'ouvrage délégué. L'Architecte des Bâtiments de France doit donner son avis sur le projet. Si nous obtenons les subventions demandées auprès de l'Etat, de la Région et du Département., les travaux devraient commencer à l'automne et la mairie déménager fin de l'été pour s'installer à la salle de Langlade le temps des travaux..

La cour de l'école :

Elle sera goudronnée en juillet et les jeux , payés en partie par l'association des parents d'élèves, installés pour la rentrée scolaire.

<u>Eclairage public et transition énergétique</u>

Les 11 luminaires ballons fluo qui n'étaient plus aux normes ont été remplacés par des luminaires type LED, et sur 9 d'entre eux, des horloges astronomiques ont été posées. Ces horloges sont des programmateurs pour réguler l'éclairage. Elles permettent l'arrêt automatique de l'éclairage public à un moment donné de la nuit. La commune a été subventionnée à hauteur de 50% par le SDE 07 (Syndicat Départementale d'Energies de l'Ardèche) au titre de la rénovation de l'éclairage public.

Ouverture de l'église Saint Victor au public.

Juillet-août : le mardi matin de 9h à12h

A partir du mois de septembre, les mardis et jeudis aux horaires de permanence des élus, les visiteurs pourront obtenir la clef de l'église en échange d'une pièce d'identité.

Un registre des visites sera tenu.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CEVENNES

Le premier numéro du bulletin intercommunal « **En comm'un** » du Pays des Vans en Cévennes est sorti. Il sera distribué deux fois par an dans toutes les boites à lettres et vous pouvez le trouver sur le site de notre commune :

http://www.gravieres.fr

L'agrandissement de l'espace sportif et culturel - salle d'expression corporelle et vestiaires– est achevé.

La CdeC du Pays des Vans en Cévennes à travers la DDémarche, a décidé de s'engager dans un projet de développement durable.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

En partenariat avec l'Etat, à travers l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), la CdC (Communauté de communes) Pays des Vans en Cévennes lance l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Ce dispositif permet un octroi d'aides financières et de conseils techniques aux propriétaires occupants et bailleurs du territoire de la CdC, souhaitant rénover leur logement. Ces aides, pouvant aller jusqu'à 50% du coût des travaux, seront versées pour différents types de travaux : amélioration de la performance énergétique, accessibilité et maintien à domicile pour les personnes vieillissantes ou en perte de mobilité, lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé. Une prime de la CdC sera également allouée aux propriétaires bailleurs souhaitant conventionner leur logement avec l'ANAH pour une mise en location longue durée à des locataires aux revenus modestes ou très modestes.

Au terme d'un marché public, la CdC a confié à l'association SOLIHA Ardèche l'animation et la gestion technique de l'opération (visite et diagnostic des logements, aides et conseils techniques aux porteurs de projet, traitement des dossiers).

Cet accompagnement sera donc gratuit pour les propriétaires. Sur trois ans, les objectifs de rénovation sont de 147 logements de propriétaires occupants, 21 logements de propriétaires bailleurs conventionnés avec travaux, et 15 sans travaux.

Les propriétaires occupants et bailleurs souhaitant bénéficier de ce dispositif devront contacter l'opérateur SOLIHA Ardèche au 07 72 18 44 83, par mail à l.sabina@soliha.fr ou se rendre aux permanences de SOLIHA tous les lundis de 9h30 à 12h30 à l'espace de travail partagé, 28 rue du Temple, 07140

La taxe de séjour

Tous les hébergeurs sont soumis à l'obligation déclarative de la taxe de séjour. Pour ce faire, ils doivent transmettre les informations nécessaires en vue de la création de leur compte sur la plateforme intercommunale dédiée : https:/ vansencevennes.taxesejour.fr

Un espace de travail partagé ou co-working

Depuis quelques temps, la communauté de communes Pays de Vans en Cévennes réfléchit sur la possibilité de créer sur le territoire un espace de travail partagé, appelé aussi « coworking ». Le principe en est le suivant : un espace de travail dans lequel on se rend de manière ponctuelle ou régulière au cours de la semaine ou du mois. Les travailleurs, indépendants, travailleurs solos ou freelances forment alors une communauté en réseau qui participe à des échanges formels et informels favorisant l'innovation et la créativité.

Les avantages sont certains : une flexibilité d'usage, une ambiance stimulante dans un lieu convivial, un partage des compétences et un échange d'idées, des moyens mutualisés et un espace professionnel à prix modéré. Devant le manque de locaux disponibles et de moyens des porteurs de projets, la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes souhaite participer à la création d'un lieu de ce type aux Vans. Pour cela, elle mettra un local à disposition et procédera aux premiers aménagements nécessaires, afin d'accélérer sa mise en place.

Un local de 80m² de surface a été trouvé, situé en plein centre-ville, avec une possibilité d'un réseau Internet à haut débit, d'un bureau de réception, d'une salle de réunion, de toutes les commodités, y compris un petit espace cuisine/café.

Tout renseignement au 04 75 37 41 22 ou 06 77 50 59 66 ou encore par mail :

s.mathon@cdc-vansencevennes.fr

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Depuis le 19 mars, la mairie des Vans est en capacité de recevoir les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports et de délivrer les titres.

Les demandes et retraits se font sur rendez-vous uniquement auprès du numéro de téléphone de l'accueil : 04.75.87.84.00 tous les jours du lundi au vendredi sachant que les permanences CNI-PASSEPORTS ont lieu tous les jours sauf mercredi

SICTOBA : du nouveau pour les déchets verts

Début octobre, le SICTOBA a ouvert une aire de dépôt de déchets verts sur la plaine de Chabiscol - Les Vans (direction Chassagnes). Seuls les déchets verts sont acceptés (section des végétaux inférieure à 10 cm). Les végétaux en mélange avec de la terre végétale et des cailloux seront refusés.

Horaires :

Mardi, mercredi de 8h30 à 12h30

Mercredi, samedi de 13h30 à 17h

Renseignements au 04 75 39 06 99 www.sictoba.fr

INCIVILITES ORDINAIRES

Sur les sites de collecte des ordures ménagères, nous avons constaté de plus en plus d'incivilités : dépôt d'encombrants (matelas, cartons, chaises etc..). Ce n'est pas mieux dans les bacs gris ou jaunes : cartons, bouteilles et sacs d'ordures ménagères dans les bacs jaunes !! Cartons , bouteilles , déchets verts dans les bacs gris !! - bacs débordants alors que ceux d'à côté sont vides ce qui permet aux chiens errants de tirer sur les sacs. Ces comportements ont un coût pour les contribuables : le traitement d'une tonne d'objets non recyclables coûte 200€ alors que déposés dans le bac d'ordures ménagères, le coût en est divisé par 2, sans oublier le coût du travail de l'employé communal qui doit emporter à la déchetterie tout ce qui est en dehors des bacs. Ces différentes dépenses se retrouvent obligatoirement sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Nous vous rappelons que les déchetteries sont gratuites et ouvertes.

HORAIRES :

Déchetterie de LES VANS

- Lundi au samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Vagabondage des chiens

Régulièrement des appels arrivent en mairie pour se plaindre du vagabondage de chiens sur la commune, leurs propriétaires les laissant errer.

Les animaux présents sur la voie publique doivent être tenus en laisse et sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire car outre les nuisances dues aux déjections, tout animal divaguant peut compromettre la sécurité en provoquant un accident matériel ou corporel ou en attaquant par peur, des personnes ou autres animaux.

LE PARC DES MONTS D'ARDECHE

Pour les propriétaires et les castanéiculteurs qui souhaitent rénover leurs châtaigneraies, les aides à reconquête sont réactivées depuis 2017

Elles concernent les travaux de réhabilitation de vergers abandonnés et d'élagage des arbres greffés. De plus, afin de favoriser le renouvellement du verger, un soutien financier est également apporté depuis cette année aux travaux de plantation et de greffage. Vous pouvez également bénéficier d'un diagnostic gratuit de vos parcelles, pour évaluer leur potentiel et définir les travaux à réaliser. Ces aides sont financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du Plan régional « Châtaigneraie traditionnelle » 2017-2020, ainsi que par l'Union Européenne (programme LEADER 3). L'objectif pour 2020 est d'augmenter la production de châtaigne d'Ardèche AOP (+ 450 tonnes supplémentaires), pour satisfaire la demande des industriels et des consommateurs, qui se conforte d'année en année !

Le partage des eaux

Renseignements : http://www.lepartagedeseaux.fr/accueil-partagedeseaux.html

Depuis juillet 2017, la ligne de partage des eaux en Ardèche est concrétisée par «Partage des Eaux». En effet, à l'initiative du Parc des Monts d'Ardèche, un parcours d'art en pleine nature est né avec l'été, tout au long du GR 7. Ce parcours s'étend de Saint Agrève à Saint Laurent les Bains. De part et d'autre de cette ligne les eaux s'écoulent dans deux directions opposées. Les unes partent vers l'océan avec la Loire ; les autres se dirigent vers la mer avec le Rhône. Ainsi calmes ou tumultueuses, elles s'intègrent au paysage dont elles nous renvoient différentes images.

Les œuvres du parcours d'Art contemporain

En ce qui concerne le parcours d'Art contemporain, six artistes ont participé à cet événement à la demande de David Moinard, le directeur artistique. Ce parcours s'étend du Béage avec la Chartreuse de Bonnefoy jusqu'à Notre Dame des Neiges à Saint Laurent les Bains

ECOLE INTERCOMMUNALE DE GRAVIERES

Cette année, 61 élèves ont fréquenté l'école intercommunale de Gravières : 20 PS/MS/GS (petite section, moyenne section et grande section) avec Marcelline Van Den Abeele ainsi que Sandrine Bonnaud (ATSEM) ; 22 en CP/CE1/CE2 (cours préparatoire, cours élémentaire 1ère et 2ème année) avec Virginie Goguel ; 19 CE2/CM1/CM2 (cours élémentaire 2ème,année, cours moyen 1ère et 2ème année) avec Mélissa Sauty. Les repas sont toujours réalisés par Jacques Vignault. Les élèves sont pris en charge lors de deux services par Sandrine, Myriam Boutvillain, Solange Izem et Zoé Raudeler. Le temps de garderie est assuré par Sandrine et Zoé.

Projet : Réalisation d'un recueil de poésies sur le thème des éléments (Terre/Air/Feu/Eau)

***Un temps d'écriture** des textes :*

→ *Rencontre et travail avec un auteur pour l*es CE2/CM1/CM2 : ils ont eu deux interventions de Sébastien Joanniez au premier trimestre. Après des lectures de quelques passages de ses ouvrages, il a invité les élèves à écrire des poèmes autour des 4 éléments à partir d'éléments inducteurs : images, sons, début de phrases, cadavres exquis…

→ *Atelier d'écriture autour des 4 éléments :* dans les deux autres classes, les élèves ont pu réaliser des productions d'écrits à partir des thèmes Terre, air, feu et eau. Des acrostiches, des haïkus, des poèmes, des calligrammes ont été écrits.

Ce temps d'écriture a été enrichi :

- par le déplacement au *Salon du livre de Saint Paul Trois Châteaux pour l*es classes du CP au CM2, le jeudi 1er février au salon. Le matin, les CP/CE1 ont rencontré Roxane Marie Galliez (auteure d'albums) et les CE2/CM1/CM2 David Dumortier (auteur de textes poétiques) avec qui ils ont échangé autour du métier d'auteur et ils ont produit des écrits autour du thème de l'eau ou du feu. L'après-midi, les élèves de CP/CE1 ont vu un spectacle « L'écorce des rêves » de David Nathanson à partir duquel ils ont pu aborder en classe les thèmes de l'absence, de la liberté… Les CE2/CM1/CM2 ont pu faire un jeu de piste dans le salon.

- pour les maternelles, par la découverte d'un spectacle musical et de conte de la compagnie de la Tortue intitulé « Les aventures de Cherche-pattes », le vendredi 9 février, dans le cadre du festival de la chandeleur, à l'Hôpital Léopold Ollier.

Musique : Les interventions avec Oriane Darbouret (financement Association Parents d'Elèves) se sont terminées par un petit spectacle musical, le vendredi 26 janvier. Les élèves ont présenté des chants, des réalisations rythmiques (corporelles et instrumentales) et danses autour des thèmes de la terre, de l'air et du feu devant un public nombreux de parents, élus et amis.

Il a fallu ensuite passer ***aux illustrations*** :

- Les jeudis 15 mars et 5 avril, les élèves de maternelle ont eu les interventions d'Évelyne Mary leur permettant de découvrir la linogravure. Ils ont testé l'encrage et la presse et ont pu organiser une production sur un des 4 éléments et réaliser une composition pour créer les 4 illustrations de leurs 4 poèmes pour le livre.

- Le vendredi 16 mars, les élèves de CP/CE2 ont accueilli Elsa Huet en classe. En amont, ils ont fait une « étude » fine des albums mis à disposition dans la classe et ont posé des questions autour du métier et des techniques utilisées. Elsa leur a fait découvrir des originaux de ses albums depuis ses débuts. Ensuite, des ateliers à l'encre le matin et avec des papiers déchirés l'après-midi ont permis aux élèves d'illustrer leurs productions poétiques.
- Le lundi 19 mars et le mardi 20 mars, les CE2/CM1/CM2 ont pu travailler avec Clothilde Staes. Après avoir lu en classe des ouvrages de poésie qu'elle a illustrés, les élèves ont pu découvrir une technique d'illustration : la gravure pointe sèche. Clotilde a longuement présenté son métier et ses œuvres avant de lancer les élèves dans l'illustration de leurs poèmes. Ils ont gravé leurs dessins sur des plaques de plexiglas puis les ont encrés avant de les imprimer à l'aide de la presse sur du papier canson.

- Le samedi 17 mars, une journée a été conjointement préparée et organisée par l'Association de l'école de Gravières, les enseignantes et les bénévoles de la bibliothèque. L'objectif de cette journée était de proposer un temps fort qui s'inscrivait dans le cadre du Printemps des Poètes et, surtout, nous a permis de faire vivre notre label « Ecole en poésie ». Il s'agissait d'ouvrir ces découvertes culturelles aux familles mais aussi aux habitants du secteur. Elle a permis également aux élèves présents de découvrir le travail d'une illustratrice qu'ils n'ont pas rencontrée dans leur classe.

Nous avons associé Christelle GAULT de la librairie « La Belle Hoursette » avec des dédicaces le matin devant la librairie. Grand merci à Elsa Huet, Clothilde Staes et Evelyne Mary pour les ateliers d'illustrations et Annette pour son atelier d'écriture, Sébastien Joanniez pour les lectures qui ont ponctué l'après-midi.

Le financement de cette journée a été assuré par les mairies et l'association des parents d'élèves Une demande au conseil départemental a été faite et elle est en attente de réponse.

.

Un temps de restitution *:* le vendredi 29 juin pour la fête de l'école où les élèves ont présenté des chants (accompagnés par Maurice Chinier et Brigitte Belmonte que nous remercions), danse et des textes du recueil mis en voix. Les recueils pré-commandés seront enfin disponibles après le travail d'édition de Valentin et de Fabienne de l'atelier pluriel.

Activités scolaires diverses

- activités sportives : découverte du basket, piscine (cycles 2 et 3) et salle de sport (activités gymniques, jeux de ballons) et rencontres avec les classes maternelles des Vans, des Assions (cycle 1) ;
- concours « un pour tous, tous pour lire » : la classe de CE2-CM1-CM2 a participé au concours *« un pour tous, tous pour lire »* organisé par la médiathèque des Vans et le réseau de lecture publique. Il s'agit d'élire le livre que les élèves de chaque classe ont préféré parmi un lot de cinq préalablement sélectionnés. Au mois de juin, ils ont voté en mairie pour élire leur livre préféré.

Cette année, ***le temps périscolaire*** a été assuré le lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h30 par le personnel municipal et des prestataires, gratuit pour les familles (financement municipal) et non obligatoire.

Il y a eu 5 groupes d'enfants constitués en fonction des âges (12 à 14 par groupe).

Merci aux intervenants : Zoé Raudeler, Samuel Sebart, Fabrice Feral, Virginie Chaumette et Thierry Dupain. Les TPS/PS font toujours la sieste sous la surveillance de Mme Bonnaud (ATSEM). **Ce temps périscolaire est supprimé à la rentrée**.

Les horaires scolaires changeront à la rentrée :

le lundi / mardi / jeudi / vendredi : 9h-12h et de 13h30 à 16h30.

Comme certains d'entre vous le savent déjà, je quitte l'école intercommunale dans laquelle j'ai exercé 16 ans et dont j'ai été directrice 15 ans. Je tiens à remercier chaleureusement tous les élus, personnels et habitants qui nous ont soutenus au fil de ces années dans les projets que nous avons pu mener. C'est avec grand plaisir que je repasserai à Gravières, commune à laquelle je resterai profondément attachée !

Virginie

LE TAXI

Le service de taxi mis en place en octobre 2016 par le CCAS pour aller aux Vans prend régulièrement quatre personnes le jeudi matin. Il est toujours possible de s'inscrire avant le mercredi 11h auprès de Marie José Roux au 07 82 07 35 58 et 04 75 94 93 76 ou Monique Doladille au 06 77 11 21 88 . Ce taxi vous prend et vous ramène chez vous.

Horaires des bus Gravières-Les Vans

Pendant les périodes scolaires, vous pouvez utiliser **les bus scolaires** pour aller aux Vans le matin. Un retour est possible dans l'après-midi. Le chauffeur vous donnera un ticket au prix de 1.50€ pour un trajet simple.

Cars Ceven'Aventure : Julien Meister 06 07 39 74 29		
Aller : lundi, mardi, jeudi et vendredi		
Gravières	Valleton CD901	7h55
Gravières	Mas de Lafont CD 901	8h05
Gravières	Mairie	8h09
Les Vans	Collège	8h20
Retour : lundi, mardi, jeudi et vendredi		
Les Vans	Collège	17H05
Gravières	Mairie	17H18
Gravières	Mas de Lafont	17H23
Gravières	Valleton CD901	17H35
Cars Ginoux : 04 75 35 69 00		
Aller : lundi, mardi, jeudi et vendredi		
Gravières	Le Roussillon	8h04
Gravières	Auberge	8h06
Gravières	Fontojac	8h10
Les Vans	Collège	8h18
Retour : lundi, mardi, jeudi et vendredi		
Les Vans	Collège	17h07
Gravières	Fontojac	17h15
Gravières	Auberge	17h17
Gravières	Roussillon	17h20
Pour tout autre arrêt, s'adresser à Marie-Josée Roux : 07 82 07 35 58		

LE CENTRE DE REEDUCATION RESPIRATOIRE DE FOLCHERAN

Suite au départ à la retraite de Marie Anne Froment, Patrick Carmona est devenu directeur administratif de l'établissement et une nouvelle équipe de médecins est en place.
Samedi 30 septembre 2017, ce sont environ 300 personnes qui sont venues au centre de Réhabilitation Respiratoire de Folcheran. L'ensemble du personnel et la nouvelle équipe médicale ont été les acteurs de cette belle journée du souffle. Lors de cette porte ouverte, plusieurs stands étaient en place : sevrage tabagique, conseils diététiques…. et marché des producteurs locaux.
L'association Patrimoine Graviérois offrait des marrons chauds et aurait accompagné une randonnée si la pluie ne s'était pas invitée ! Les élus, Jean-Paul Manifacier, président de la communauté de communes des Vans en Cévennes, Bérangère Bastide Conseillère Départementale et Monique Doladille, Maire de Gravières, ont insisté sur l'importance de ce centre de santé de proximité de qualité. Monique Doladille rappelait que cet établissement ouvert en 1955 faisait partie du paysage et de l'économie de la commune de Gravières.

6 Chemin du Rousselet
07140 LES VANS

09 54 20 87 80

Courriel : revivre2@free.fr

Le Centre Social REVIVRE

Un lieu d'accueil pour renforcer le lien social et mieux vivre ensemble au Pays des Vans en Cévennes

Le Centre social propose aux habitants des activités adaptées aux besoins qu'ils ont exprimés :

- Centre de Loisirs Revivre : accueil de loisirs à la journée pour les enfants de 4 à 12 ans tous les mercredis après-midi et à la journée pendant les vacances scolaires - organisation de séjours de vacances, semaines intercommunales (hiver et été)
- Accompagnement à la scolarité
- Pour les adolescents du territoire : accompagnement de projets, ateliers ou sorties thématiques, soirées jeunesse
- Ateliers pour adultes : calligraphie, menuiserie, informatique, photo, alphabétisation et possibilité de recours à une écrivaine publique
- Ciné-café seniors
- Samedis créatifs– ateliers parents enfants
- Groupe « Familles et handicap - « Revivre au jardin » : jardin partagé - Groupement d'achats….

Votre Aide à Domicile près de chez vous …

Aide aux familles : ménage repassage, garde d'enfants

Aide au quotidien des personnes âgées, fragilisées, handicapées

Téléassistance fixe ou mobile

Intervention à domicile, à l'hôpital ou en maison de retraite

A partir du 1er juillet 2018, le siège de l'association ADMR Ardèche Cévenole s'installe dans de nouveaux locaux : **1, place de la République 07230 LABLACHERE**

Pour les bénéficiaires du secteur Les Vans, une permanence a lieu le lundi de 15h30 à 17h00 et le jeudi de 9h30 et 11h30

Tel : 04 75 37 97 34

Courriel : ardeche.cevenole@fede07.admr.org

SPASAD Vivre Chez Soi

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile

Le **SPASAD** Vivre chez soi est composé d'un service de soins infirmiers à domicile et de deux services d'aide à domicile.
Le S**PASAD** permet à une personne âgée ou handicapée d'être accompagnée à son domicile par une équipe de professionnels qui lui dispensera l'aide et le soin dont elle a besoin.

Les conditions d'admission

- ⇒ Avoir plus de 60 ans ou être en situation de handicap ou atteint de pathologie chronique
- ⇒ Habiter sur la zone d'intervention du SPASAD
- ⇒ Avoir une prescription médicale pour une prise en charge à 100% par la sécurité sociale
- ⇒ Sous réserve de places disponibles

ASSOCIATION VIVRE CHEZ SOI
6, route du Vivarais 07140 LES VANS
Permanence téléphonique du lundi au vendredi : 04 75 94 95 20
Courriel : c.asso.vivrechezsoi@free.fr

Du nouveau à la Perle d'Eau

Depuis la rentrée de septembre, la piscine intercommunale gérée par le S.M.A.M (Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale) a développé son offre d'activités. Le nouveau site internet (http://www.piscine-laperledeau.com) donne aujourd'hui plus de lisibilité à toutes les prestations offertes au public.
De nouveaux cours de natation ont ainsi vu le jour. Pour les adultes : l'aqua cool niveau 1 et 2 (pour se re-familiariser avec le milieu aquatique) et le perfectionnement (en vue de développer des techniques de natation). Pour les enfants (à partir de 4 ans) le samedi matin. Un cours enfant "multisports" favorise la découverte des sports aquatiques (waterpolo, natation synchronisée, natation compétition...). Les activités d'aquafitness se sont étoffées.
L'aquagym à thèmes se déroule en soirée sur des supports de pratiques aquatiques.
Côté soins, de nouveaux intervenants proposent une diversité de prestations bien-être : massages relaxants, soins future maman, gommage etc.
Il existe une petite restauration (sandwichs chauds à base de produits frais).
Heures d'ouverture au public :
Lundi : 12h-14h et 17h-19h / Mardi : 12h-14h / Mercredi :12h-16h30 et 18h30-20h30 / Jeudi :12h -14h et 16h-19h /Vendredi :12h-14h et 16h-19h Samedi :12h-18h / Dimanche : 9h30-16h
Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte du lundi au samedi de 12 à 18h et le dimanche de 8h30 à 16h. Fermée les jours fériés.
Horaires d'été : 2 juillet-2 septembre tous les jours de 10h à 18h

LA SERRE AUX LIVRES

L'informatisation de la bibliothèque a nécessité la formation des bénévoles au logiciel de gestion et l'équipement des livres appartenant à la bibliothèque de Gravières . Depuis le mois de Mai, nos lecteurs ont leur carte d'adhésion ainsi que les 3 classes de l'école et nous sommes heureux de leur proposer le prêt informatisé des livres, des revues, de documents CD etc.

Nous pouvons faire des réservations auprès de la Bibliothèque Départementale de Veyras .

Vous souhaitez lire un livre : des suggestions d'achat auprès du Réseau de lecture publique de la communauté de commune du pays des Vans en Cévennes sont possibles. Nous attendons vos propositions.

N'hésitez pas à venir nous voir Le mardi de 16h 30 à 17h45 en période scolaire
Le mardi de 10h à 12h en juillet-août
Le samedi de 10h à 12h

En Novembre dans le cadre du film documentaire nous avons reçu Jérémy Perrin qui nous a présenté son film « A PRAGA la Plaie ». Vous êtes venus nombreux.

En Mars, des ateliers de poésie ont permis aux enfants d'écrire ou recopier des poèmes sur le thème des quatre éléments. Il y a eu un magnifique moment de restitution à l'école le samedi 17 mars.

Cette année encore nous avons accompagné la classe de CE1,CM1,CM2 de Mme Sauty qui a participé au prix littéraire « Un pour Tous , Tous pour Lire ». Un vote a eu lieu le 5 Juin dans la salle de la Mairie pour désigner l'élu des 5 livres lus par les élèves.

Nous continuons à proposer des moments de rencontre autour d'un spectacle ou d'un livre

ON VOUS ATTEND - le 24 août pour écouter Hélène DESCHAMPS qui nous présentera son spectacle « Paroles de Bonnes Femmes »(sous réserve).

- le lundi 17 septembre à 17h30 à la bibliothèque LA SERRE aux LIVRES , 1ère rencontre pour parler lecture : Vous avez lu, aimé, peu apprécié un livre ……on en parle, on partage .

LA FETE DU PAIN A GRAVIERES

Gravières compte un grand nombre de fours. Construits dans les maisons au XVIIème, XVIIIème et XIXème siècle, certains ont résisté au temps et sont parvenus quasiment intacts jusqu'à nous. A l'intérieur d'une vaste cheminée ou installés dans un bâtiment extérieur à l'habitation sur une terrasse ou dans la cour, ils sont en brique, en grès ou en schiste, constitués d'une sole et d'une voute en forme d'igloo. Le feu s'allume à l'intérieur du four, la fumée s'échappe par la porte aspirée par un conduit de cheminée placé devant le four.

C'est au printemps 2005 que quelques Gravièrois actifs au Comité des Fêtes ont imaginé faire une fête autour de ces fours remis à l'honneur.

Une grande partie du programme s'imposait : allumer le feu tout doucement trois jours avant la fête pour chauffer progressivement le four sans risquer de faire éclater les pierres, expérimenter les gestes simples du pétrissage de la pâte à partir de farine, d'eau, de sel et de levain, laisser lever la pâte, la pétrir à nouveau, la laisser encore lever avant de façonner les pains. Enfin, la mise au four et la cuisson nécessitaient le délicat savoir faire des boulangers qui s'exposaient à la chaleur brûlante du four.

Gravières n'ayant pas, aujourd'hui en tous cas, de four banal la fête a été organisée dans les hameaux : à Langlade dans le four d'André Martin pour la toute première qui ne comptait que quelques participants. Puis au Pradel, à Sente Nove, à La Chargeadoire, à Bosc et une année au centre de cure de Folcheran qui dispose d'un four en briques de facture récente. Les Gravièrois sont venus de plus en plus nombreux déguster le pain à la sortie du four mais aussi en famille ou avec leurs amis pour partager un repas réchauffé dans le four.

Cette fête qui n'avait pas pu être organisée pendant deux années consécutives a pu cette année, portée par deux associations de la commune, **Patrimoine Gravièrois** et **Rétro-Moto-Gaz**, avoir lieu à Bosc chez Jacques et Claire Borelly le 9 juin.

M. Padovani

Langlade 2005

Chargeadoire 2011

Le Pradel 2012

PATRIMOINE GRAVIEROIS

L'association Patrimoine Graviérois a pour but la sauvegarde et la mise en commun du patrimoine de la commune.

Cette association a imaginé la création d'un sentier d'observation de la vie paysanne au début du XXème siècle : « La Virade du Batistou » documentée par un petit livret permettant de découvrir fontaines, ruisseaux, jardins avec leur système d'irrigation, les « acols » aux murs en pierres sèches et les beaux hameaux…Cet été encore, des personnes accompagnent gratuitement des balades les mardis matins sur ce sentier mais aussi en direction de Chazalette en passant par la pontière et la Chargeadoire. Toute l'année des volontaires œuvrent en lien avec les brigades vertes pour maintenir praticables les sentiers balisés, répertoriés sur le grand panneau installé place de la bibliothèque.

Ces sentiers sont très fréquentés. On a enregistré 1124 passages sur le sentier du Batistou relevés sur le « Livre d'or » à la Bernarde.

Il faut aussi se préoccuper de la pérennité des constructions, c'est pourquoi nous envisageons de refaire les murs de soutènement qui encadrent la fontaine publique du Mas Bonnet. Un tel travail a un coût conséquent ce qui nous oblige à demander une subvention auprès du Parc Régional des Monts d'Ardèche. Le projet est en cours.

Après la fête du pain en juin à Bosc, la rôtie de châtaignes sera organisée en octobre avec Retromotogaz.

Patrimoine Graviérois participera, sous l'égide de la municipalité, avec la Serre aux Livres, l'école et d'autres associations, à une exposition autour de la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Pour cette occasion, nous faisons appel à tous ceux qui voudraient nous prêter lettres, cartes, photos, décorations, documents ou autres liés à cette guerre.

L'assemblée générale annuelle de l'association se tient régulièrement chaque année. C'est un moment important de la vie de l'association où vous êtes tous invités. Vous en serez avertis par voie de presse, par courriel ou sur le site Internet de la commune. Nous vous conseillons de le consulter le plus souvent possible pour avoir des comptes rendus d'évènements, des photos et un calendrier des activités régulièrement mis à jour. Tapez :https://www.gravieres.fr/

Le bureau

Bureau de Patrimoine Gravièrois

Gilbert Roux : président d'honneur
Michèle Padovani : présidente
Daniel Doladille : vice-Président
Jean Pellet : trésorier
Patrick Quique : trésorier adjoint
Jean-Pierre Léotard : secrétaire
Nadine Gaillard : secrétaire adjointe

ACCA de Gravières

L'assemblée générale du 10 juin 2018 avec le nouveau bureau s'est déroulée dans de bonnes conditions, le bilan cynégétique de la saison 2017-2018 a été assez satisfaisant avec un prélèvement de 110 sangliers et une vingtaine de chevreuils.
Il n'y a pas eu de gros dégâts sur les cultures et c'est tant mieux.
Si de nouveaux chasseurs sont désireux de rejoindre notre équipe ils seront les bienvenus, car nous commençons sérieusement à manquer de main d'œuvre.
En espérant que la prochaine saison se passe aussi bien que la précédente.

Nouveau bureau :

PRIVAT-GARILHE Jonathan, président

MARCHIAL Eric ,vice-président
CASCIANI François, secrétaire
SIGAUD Christian ,trésorier
EVESQUE Gilles

RETRO-MOTO-GAZ

C'est bien connu, au printemps les pâquerettes sortent et les motos aussi.
Ce 10ème rassemblement a été l'occasion de faire rouler nos 40 pétachons , sur les routes de notre très beau département .
Nous avons eu de la chance concernant la météo, une température printanière tout le long du circuit .
Départ 9 h : place de l'église de Gravières, Berrias, Beaulieu, Bessas,
St Sauveur de Cruzières, St Ambroix et arrêt à Courry au restaurant des chênes.
Des routes sinueuses où la vitesse ne pouvait atteindre 80 km/h.
Enfin , pour faire de la place dans le garage ou l'atelier, rien de mieux que de faire un vide-grenier le 13 mai. Cette année, malheureusement une fois de plus, cela a été annulé à cause de la météo et l'équipe de RMGG a participé à celui d'Aujac la semaine d'après .

Club Détente et Loisirs Gravières-les Salelles

Que dire cette année pour le club « Détente et loisirs » de Gravières -Les Salelles qui dépend de l'Association nationale Ensemble et Solidaire, anciennement UNRPA ?

Toujours aussi actif, il propose à ses adhérents (116 cette année) des activités diverses et variées où chacun trouvera certainement la possibilité de passer un moment en bonne compagnie, dans une ambiance conviviale.

Cette année, toujours les activités de base : **Jeux** le 1er mercredi du mois : **scrabble** les jeudis après-midi, **informatique** à la demande, **balade** nouvellement mise en place une fois par mois et notre **loto** annuel qui nous permet de mener des activités avec une participation financière du club toujours très appréciée.

Voyages d'un et deux jours qui laissent de bons souvenirs

Sorties à l'Aréna de Montpellier et visite de Joyeuse

Nos activités traditionnelles **Diaporama** de Louis et **Repas champêtre** aux Salelles.

Encore une année bien occupée. Notre but étant de proposer des moments de rencontre d'échange, de partage afin de se sentir moins seul.

Nous en profitons, Josette et moi pour remercier la municipalité de Gravières pour son soutien financier et moral et toute l'équipe (13 personnes) qui prépare, organise et assure le bon fonctionnement du club et de ses activités.

Nous vous attendons, une petite visite n'engage à rien.

Pour plus de renseignements demandez nos coordonnées à la mairie.

Marie Claude Corino

LA PLUVIOMETRIE AU MOGNARD

_	janv	fev	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	dec	TOTAL
moy.m	144	88	90	106	111	66	40	73	151	240	259	177	1507
2018	195	46	273	105	135	134							
2017	96	131	148	24	63	54	16	15	20	27	183	49	826
2016	70	163	23	81	158	46	50	19	94	245	326	41	1316
2015	97	19	26	129	0	87	5	72	330	333	143	84	1325
2014	242	306	44	26	48	33	89	44	246	400	732	50	2260
2013	102	16	279	120	138	49	86	46	167	261	44	260	1568
2012	8	0	44	219	117	41	57	47	77	160	151	134	1055
2011	105	75	224	29	13	34	39	112	7	122	540	12	1312
2010	96	240	139	64	160	66	11	14	97	225	132	324	1568
2009	52	326	22	102	45	90	18	13	38	203	64	150	1123
2008	356	107	37	246	356	65	43	29	39	322	306	320	2226
2007	45	49	29	92	156	116	3	28	17	30	324	0	889
2006	157	31	69	38	42	4	32	74	182	356	194	111	1290
2005	3	5	16	80	33	27	8	23	283	234	58	28	798
2004	45	94	94	115	55	12	30	334	27	415	102	36	1359
2003	127	40	22	159	16	24	27	59	139	190	365	267	1435
2002	77	115	113	73	121	90	36	109	231	252	483	284	1984
2001	287	54	101	51	96	80	85	13	124	382	7	10	1290
2000	4	22	80	235	73	107	38	30	197	163	415	516	1880
1999	142	0	166	47	213	53	15	83	270	308	322	43	1662
1998	128	11	6	290	305	21	20	31	210	30	12	234	1298
1997	334	7	0	14	138	158	76	229	153	176	433	456	2174
1996	621	159	126	88	75	134	109	146	120	119	416	403	2516
1995								109	368	563	213	270	

Jean Mercier

LE MYSTERE DE LA BETE DES CEVENNES

Environ cinquante ans après la capture de la Bête du Gévaudan (1765), la bête féroce du Vivarais et de l'Uzège qui était peut-être un descendant de celle-ci, jeta la terreur, de 1809 à 1817, faisant entre 30 et 35 victimes, essentiellement des enfants. Son rayon d'action se situe aux confins de l'Ardèche, du Gard et de la Lozère.
« A Gravières, au-lieu-dit Les Avols, la bête saisit et emporta un enfant, sous les yeux des femmes qui puisaient l'eau le soir à la fontaine. Ces femmes affolées s'élancèrent à la poursuite du monstre en lui jetant des pierres. Elles sauvèrent l'enfant que l'animal lâcha en gravissant une muraille. Deux autres enfants de Gravières furent dévorés au village des Albourniers, l'un le 27 octobre 1812 et l'autre le 10 novembre 1816….
Comme autrefois dans le Gévaudan, on organisa dans la contrée des battues pour la délivrer du fléau. Tous les dimanches, la messe était dite de bonne heure dans les paroisses menacées, et aussitôt après tous les villageois, armés de fusils, de sabres ou de fourches, le curé en tête, entrait en chasse contre la bête introuvable…. Bon nombre de loups furent tués et il est probable que la bête tomba obscurément dans une de ces chasses. le vieux Ginier de Sallefermouze nous a raconté qu'un énorme loup fut tué au Combres (Malbosc)… et il croit que c'était la bête féroce. Le fait est que, depuis lors, on n'entendit plus parler d'elle ». (1)

Extrait du registre du curé de Gravières à cette époque : « l'an mil huit cent douze et le vingt septième octobre au soir, on est venu m'avertir que le même jour vers l'heure de midi, une bête féroce qu'on a jugé être un loup … avait pris Marie Chat …âgée de deux ans et dix mois … elle a été prise à côté de sa mère, près de sa maison à vue de plusieurs autres personnes. On a poursuivi longtemps l'animal qui la portait sans qu'il ait lâché prise. ». En 1816, soit quatre années plus tard, ce furent les restes d'Alexis Félix Chat, frère de Marie et âgé de dix ans que l'on enterra ayant été aussi dévoré par la bête féroce.
Donc, deux enfants de la même famille furent dévorés à quatre ans d'intervalle. (2).

Guy Crouzet rassemble tous les documents relatifs à cet animal : correspondances d'abbés, témoignages recueillis par le docteur Francus, articles tirés du Journal du Gard, rapport du préfet et du sous-préfet, et enfin registres paroissiaux. Il met en évidence l'abondance des loups à cette époque. La Bête est une femelle, "d'une taille géante, qui dévore les humains". Il ajoute : "comme dans tous les événements sensationnels, la curiosité et l'exagération populaires se mettent de la partie". Il n'existe rien de précis sur la disparition de l'animal.

Sylvie Devès

Sources : (1) Dr Francus (Voyage dans le midi de l'Ardèche) – (2) Guy Crouzet (Revue du Club Cévenol) – Revue du Vivarais n° 569 de 1957.

ACTE DE DÉCES. De alexis felix Chat du lieu des albournies

MAIRIE de Gravieres

L'AN mille huit cent seize et Dixieme jour du mois de novembre par-devant nous augustin Clement Dumont maire et Officier de l'état civil de la Commune de Gravieres département de l'Ardèche, canton de les vans sont comparus jean Chat demeurant à au lieu des albournies profession de Cultivateur qui a dit être Le pere du défunt et joseph felix Chat profession de Cultivateur demeurant à au lieu de uuryoe qui a dit être Oncle paternel du défunt lesquels nous ont déclaré que alexis felix Chat a été Dévoré par Des Bêtes feroces âgé de Dix aux Edeux ~~ans~~, profession de demeurant à au Dit Lieu Des albournies

« a été dévoré par des bêtes féroces «

ACTES DE DÉCÈS. de marie

MAIRIE de gravieres

L'AN mil huit cent douze; le trentieme jour du mois de octobre par-devant nous george marlin maire de Officier de l'état civil de la Commune de gravieres département de l'Ardèche, canton de la ville d'orgnac sont comparus jean chat demeurant à au lieu des albournies profession de cultivateur qui a dit être le pere de la défunte et, jean joseph pervier profession de cultivateur demeurant à au lieu du monniard qui a dit être voisin de la défunte lesquels nous ont déclaré que marie chat âgée de trois ans, profession de fille de jean chat demeurant à audit lieu des albournies et de Brigitte Costanier demeurant à audit lieu des albournies ~~est décédé le~~ le vingt huit du mois de octobre heure de onze heures ou midi ~~en maison à~~ audit lieu des albournies, près la maison d'habitation

Et les déclarans ont * ledit jean chat pere de lenfant dit-en declaré ne savoir signer, ledit pervier signé avec nous ce requis et enquis

le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

a été dévorée par le loup le

« A été dévorée par le loup »

La huppe fasciée

La huppe fasciée est un oiseau au long bec gracile légèrement arqué, avec une huppe érectile de plumes roussâtres au bout noir, un dos arlequin teinté de jaunâtre, une poitrine orangée, enfin un vol saccadé et bondissant.

Habitat

L'habitat type de la huppe, c'est le bocage avec haies vives, bosquets et vergers où elle investit les arbres creux, voire les vieux murs ou les bâtiments abandonnés pour y nicher.

Répartition

La Huppe fasciée peuple les régions chaudes et tempérées de l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Comportement et traits de caractère

Visiteuse d'été (d'avril à septembre). Espèce beaucoup plus abondante au sud de la Loire qu'au nord. Hiverne jusqu'au sud du Sahara.

Alimentation :
Prédateur précieux : se nourrit surtout de larves de coléoptères, sauterelles, criquets, papillons, mouches, araignées, vers, limaces, mille-pattes. Elle fouille les moindres interstices des écorces, sonde l'herbe des talus à la recherche des **larves** du hanneton, du lucane ou encore de la courtilière.

Reproduction nidification

Nid : elle occupe fréquemment d'anciennes loges de pics, mais se contente souvent d'une anfractuosité dont l'ouverture se réduit à une simple fissure. Elle édifie un nid assez simple : nu ou simple amas de débris végétaux. Ponte : ponte d'avril à juin de 5 à 7 oeufs gris nuancés de brun clair et pointillés de blanc ; incubation de 18 jours environ par la femelle seule ravitaillée par le mâle. Les poussins s'envolent à 3 ou 4 semaines. Après l'éclosion des oeufs, l'accumulation des déjections des poussins répand une odeur nauséabonde, ce qui facilite la découverte du nid.

IOC World Bird List, Gill, F and D Donsker (Eds). 2017

Fiche créée par Didier Collin année 2018. Oiseaux.net

Le frelon asiatique

Vous suspectez sa présence.

Prenez une photo de l'insecte ou du nid.

Contactez nous :

GDSA 07 ☎ 06 08 92 26 67 ✉ pascal.binon@orange.fr

FREDON 07 - ☎ 04 75 64 92 12 ✉ damien.donati@fredon07.fr

GDS 07 ☎ 04 75 64 91 85 ✉ gds07@cmre.fr

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Numéros utiles

- Gendarmerie: 17
- SAMU : 15
- Pompiers: 18
- Station médicale : 04 75 38 48 48
- Hôpital Léopold Ollier : 04 75 37 80 80
- Centre de Rééducation Respiratoire de Folcheran : 04 75 38 50 00
- Centre Médico-Social : 04 75 88 50 70
- Vivre chez Soi : 04 75 94 95 20 - Courriel : c.asso.vivrechezsoi@free.fr
- ADMR : 04 75 35 22 17 à Lablachère. Permanence à Vivre chez Soi le lundi de 15h30 à 17h et le jeudi de 9h30 à 11h30.
- Confluence : Permanence à Vivre chez Soi les mercredi et vendredi de 9h à 12h.
- Centre Social Revivre : 09 54 20 87 80 - Courriel : revivre2@free.fr. Accueil du public : Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h 16h-18h Mercredi : 9h-12h 14h-18h
- SISPEC : Syndicat Intercommunal de Service Public de l'Eau en Cévennes : tel 04 75 87 54 43 - accueilsiaep@orange.fr
- Déchetterie : Horaires : du lundi au samedi de 8h 30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- SICTOBA : 04 75 39 06 99 - Courriel : contact@sictoba.fr
- Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes : 04 75 37 41 22 Courriel : accueil@vansencevennes.fr
- OPAH : Contacts : 07.72.18.44.83 - 04.75.29.51.35 ou l.sabina@soliha.fr
- Office de tourisme : 04 75 37 24 48 - Courriel : ot@les-vans.com
- UFC Que Choisir de l'Ardèche – Permanence Les Vans - Maison des Associations : 9.00h – 12.00h - tel Aubenas : 04 75 39 20 44 - Courriel ufc.ardeche@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mardi : 9h30– 12h30
Jeudi : 8h30 -12h30 et 15h30 18h00
tel : 04 75 37 24 04
E.mail : marie.gravieres@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.gravieres.fr

Comité de rédaction : M. Doladille, S. Devès, N. Bidault, M.-J. Roux, M. Padovani

Conception et mise en page : S. Devès, N. Bidault

Photos : D. Doladille, J.P Léotard

Impression : Mairie de Gravières